

Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 30 janvier 1778

Expéditeur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 30 janvier 1778, 1778-01-30

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/2177>

Informations sur le contenu de la lettre

Incipit
Votre Majesté persiste à me croire coupable...

Résumé
Réitère sa justification relative aux l. de Fréd. II publiées. Rappelle les indiscretions de la poste. Le remercie pour la copie du ms de Froissart conservé à Breslau. Après la mort de Mme Geoffrin, reste « seul dans l'univers ». Lui envoie le discours qu'il a prononcé à la réception de [Millot], successeur de Gresset [à l'Acad. fr.]. Vœux.

Justification de la datation
Non renseigné

Numéro inventaire
78.05

Identifiant
897

NumPappas
1658

Présentation

Sous-titre
1658

Date
1778-01-30

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné
Publication de la lettrePreuss XXV, n° 196, p. 96-97
Lieu d'expéditionParis
DestinataireFrédéric II
Lieu de destinationPotsdam
Contexte géographiquePotsdam

Information générales

LangueFrançais
Sourceimpr., « Paris »
Localisation du documentNon renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné
Auteur(s) de l'analyseNon renseigné
Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

196. DE D'ALEMBERT.

SIRE,

Paris, 30 janvier 1778.

Votre Majesté persiste à me croire coupable, malgré mon apologie. Je la supplie de me permettre encore quelques mots pour ma justification. Jamais, Sire, non, jamais je n'ai souffert qu'on prit de copies dans les lettres que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire, que des réflexions si philosophiques par lesquelles elle a bien voulu chercher à soulager ma douleur après la perte que j'avais faite. Ces réflexions m'ont paru le plus excellent abrégé de morale pour un philosophe affligé, et le plus propre à augmenter, comme elles ont fait, le nombre des admirateurs de V. M. Ce motif de ma part est si honnête, et le succès y a si généralement répondu, que, malgré le mécontentement de V. M., il m'est impossible de m'en repentir: sans compter que je me suis borné à donner à un ou deux amis les copies dont il est question, et qu'assurément je ne les aurais pas données à l'imprimeur sans la permission de V. M. Sur toutes les autres choses, Sire, que peuvent renfermer vos lettres, j'ai été du plus grand scrupule; je n'ai permis à personne d'en copier une seule ligne, et je n'ai même fait lecture de vos lettres à un très-petit nombre de personnes qu'en supprimant tout ce qui pouvait le moins du monde compromettre V. M. Voilà, Sire, quelle a été ma conduite. Mais V. M. sait que toutes les lettres, et à plus forte raison les siennes, sont ouvertes peut-être en dix endroits depuis Berlin jusqu'à Paris; elle s'en est même plainte dans plusieurs lettres qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, parce que les ouvreurs de lettres avaient en effet abusé de cette licence, et rapporté, même sans exactitude, ce que ces lettres contenaient. Ce n'est pas ma faute. Sire, si cet exécutable abus existe dans presque toute l'Europe, et je ne dois pas en être la victime. Je délie qui que ce soit de m'accuser à cet égard, et de prouver son accusation.

J'espère donc, Sire, que V. M. voudra bien me croire, et rendre plus de justice à mes sentiments, à mon honnêteté et à ma discréction.

Je vous dois, Sire, des remerciements de la copie que V. M. a bien voulu faire faire de quelques lignes du manuscrit de Froisart qui est à Breslau. Cette copie a été trouvée parfaite, et telle qu'il le fallait pour les vues du nouvel éditeur.

V. M. a dû recevoir la lettre imprimée que j'ai écrite sur la mort de la pauvre madame Geoffrin. Elle m'a tendrement aimé, parce qu'elle savait par elle-même que j'étais capable d'aimer. C'était la seule amie qui me restât après celle que j'avais perdue. Me voilà seul dans l'univers, et plus à plaindre que V. M. ne peut croire; je n'ai pas besoin d'ajouter à mes peines le chagrin d'avoir déplu à V. M., et de lui avoir déplu sans le mériter. Elle continuera, j'ose le croire, à me consoler par ses lettres, et ne m'enverra pas cette unique douceur de ma vie.

Je prends la liberté de joindre ici le discours que j'ai prononcé il y a quelques jours à l'Académie française, en recevant le successeur de Gresset. Le public, Sire, a accueilli ce discours avec la plus grande indulgence, et lorsque je l'ai prononcé, et depuis même qu'il est imprimé. Mais je ne serai, Sire, pleinement satisfait de mon succès que dans le cas où V. M. voudrait bien honorer cette bagatelle de son suffrage. J'ai tâché d'y caractériser le mieux qu'il m'a été possible les ouvrages et la personne de Gresset; et les poètes mêmes, peu favorables d'ailleurs à la géométrie, ne m'ont pas paru mécontents.

Je finis, Sire, cette lettre déjà trop longue pour un malheureux proscrit comme moi, et pour un prince que je crois en ce moment plus occupé que jamais. Quoique je n'ose presque plus parler à V. M. des affaires publiques, je me permets néanmoins de faire des vœux pour qu'elle ne se trouve pas engagée dans une guerre qui nuirait à son repos, en augmentant sa gloire, parce qu'elle n'a plus besoin de gloire, et qu'elle a besoin de santé et de repos.

Je suis avec le plus profond respect, et la plus tendre confiance en vos bontés, etc.